

**GIMEL** 

# Assemblée générale de l'AEM-SCMV

pest l'Ecole de Musique de Gimel qui accueillait samedi 2 septembre l'Assemblée générale annuelle de l'Association des Ecoles de Musiques de la SCMV.

Sous la présidence de Bertrand Curchod, les dames étaient à l'honneur avec les interventions de Mesdames Sylvie Judas, syndique de Gimel, Sylvie Progin, secrétaire générale de la FEM et Monique Pidoux Coupry, présidente de la SCMV.

L'occasion de relever le travail accompli par un comité engagé tout au long de l'année sur les objets importants, au sein de différentes commissions et groupes de travail (conseil de fondation de la FEM, commission pédagogique, commission bifaîtière (AEM-SCMV AVCEM) pour les examens de certificat et les statistiques, plateforme CCT, etc.) Autant de sujets induits par la Loi sur les Ecoles de Musique (LEM) dans sa phase de mise en œuvre depuis

5 ans. Pas moins de 30 séances en plus des séances ordinaires de comité

La première édition des examens de certificats FEM ont vu 14 élèves de nos écoles (Crissier, Multisite, Nyon, Rolle) recevoir un certificat de fin d'études.

Les travaux sur la convention collective de travail CCT sont suspendus ; plusieurs divergences n'ont encore pas pu trouver d'issue entre les volontés syndicales d'obtenir le cadre de travail promis et les retenues patronales du fait de l'insuffisance du financement.

L'Assemblée a accueilli une nouvelle école, site d'enseignement de Montanaire (Thierrens et env.) intégré à l'Ecole Multisite, qui compte une dizaine d'élèves de l'ensemble de cuivres Friend's Band.

Dans son message, M<sup>me</sup> Progin a relevé que nos écoles n'ont rien à envier aux conservatoires classiques. La FEM est consciente des



problèmes d'écolages et des difficultés financières des plus petites écoles. Elle se réjouit de fournir au Conseil d'Etat tous les éléments (statistiques, financiers et qualitatifs) et propositions d'améliorations, qui lui permettront de présenter un rapport d'évaluation au Grand Conseil après 5 ans de mise en œuvre de la LEM.

Le nouveau document INTE-GRATION a été présenté. Fruit des réflexions et bonnes pratiques recueillies lors de l'Assemblée 2016 à Bex, il met en page les tâches de chacun en vue de favoriser l'intégration des élèves dans les ensembles.

Destiné aux écoles tout comme aux sociétés et à tous les acteurs qui entourent les élèves, ce document sera présenté le 4 novembre prochain à l'Assemblée des délégués.

Finalement, Monique Pidoux Coupry a souligné l'importance de ce travail d'intégration et remercié les écoles et tous les intervenants dans ces missions. De même elle a salué les soutiens de la FEM, de la Loterie Romande et de Jeunesse+Musique avant de rappeler les événements à l'agenda qui nous réjouissent et nous rassemblent.

François Marion

### Les examens de l'année scolaire 16-17 ont permis à 392 élèves de se présenter

- 20 non réussis
- 248 entrées en moyen
- 95 entrées en secondaire
- 27 entrées en secondaire supérieur
- 4 entrées en attestation
- 18 entrées en certificat
- 1 attestation de fin d'études



#### **GIMEL**

## Cérémonie de remise des instruments

A la suite de l'Assemblée générale de l'AEM-SCMV, la cérémonie de remise des instruments de l'opération LoRo (Loterie Romande), mouture 2017, a eu lieu à Gimel.

près quelques mots d'introduction de la présidente du comité central SCMV, Monique Pidoux Coupry, le responsable de cette opération, Christian Rüegsegger, a pu remettre

une partie des instruments et du matériel aux écoles de musique présentes.

Il a remercié la Loterie Romande pour le don de Fr. 170 000.- (Fr. 155 000.pour les instruments et Fr. 15000.- pour le camp d'été SCMV). Ce montant a permis de satisfaire les 27 écoles de musique qui ont formulé leur demande au début du processus.

Dans le cadre de cette opération, il a été remis 52 instruments cuivres, bois et percussions, 80 lutrins, de la petite percussion, du matériel d'initiation, du matériel de sonorisation et divers petits matériel.

Bien que la totalité du montant demandé ait été accordé par la LoRo, Christian Rüegsegger regrette que le montant total soit en diminution par rapport aux années précédentes. Malgré un besoin avéré, certaines écoles de musique n'osent

pas demander. Il faut également considérer que depuis que cette opération existe, les besoins en instruments diminuent. A court terme, une réflexion devra se mener pour redéfinir éventuellement le péri-mètre que couvre cette opération.

La cérémonie de remise s'est conclue par un apéritif offert par la Commune de

### **THIERRENS**

# Séance commune des instances de la SCMV

e ieudi 17 août 2017. les membres des différentes instances de la SCMV se sont retrouvés pour une séance commune au refuge des Roches. Les membres du Comité Central (CC), de la Commission de musique (CM), de la Commission Technique des Tambours (CTT), les responsables du camp SCMV ainsi que les membres du comité de l'Association des Ecoles de Musique SCMV (AEM-SCMV) se sont ainsi rencontrés pour cette séance d'été qui a permis à chacun d'échanger et de préparer la nouvelle saison musicale. Retour sur le Camp 2017

Serge Gros a relevé la belle

ambiance avec des élèves passionnés et intéressés. Comme annoncé, le nombre d'inscriptions a diminué, ce qui arrive parfois l'année suivant un grand spectacle (comme Chevalier en 2016) ou parce qu'une série de grands élèves sont partis ou d'autres ont commencé un apprentissage. La gestion du camp en a été toutefois facilitée pour l'encadrement. Avec un chef invité originaire de Corée, une belle rencontre entre deux cultures différentes a pu se faire. Le chef a été impressionné par l'organisation du camp et le niveau musical des ieunes. Point de situation sur la Fête cantonale 2018

Monique Pidoux Coupry a remis officiellement les 40 inscriptions (dont 3 sociétés hors canton) au représentant de la Vallée de Joux, Pierre-André Martin. Le délai d'inscription a été prolongé au 25 septembre 2017 et des inscriptions supplémentaires sont espérées. Stéphane Pecorini donne quelques informations sur la séance du 3 mars 2018, qui comprendra la distribution des imposés, des explications et des visites. Il informe également que tous les jurys sont engagés et que l'organisation suit son cours.

Préparation de l'Assemblée des délégués

Le 4 novembre prochain,

l'Assemblée annuelle des délégués sera statutaire le matin et plus festive l'aprèsmidi pour marquer le 125e anniversaire de la SCMV où une nouvelle bannière sera inaugurée. Une animation musicale par une formation de jeunes musiciens est en préparation. Les comptes 2016, présentant un léger bénéfice par rapport au budget déficitaire, sont commentés par le caissier cantonal avant leur présentation pour l'AD.

D'autres points ont été abordés lors de cette deuxième séance commune de l'année, avant de passer à l'apéritif et à un sympathique repas de grillades.